



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021
Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin
Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim
Ce rapport contient 26 pages
Référence : GTC-221-020

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9 avenue de l'Europe
CS 50033 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 88 18 23 00
Télécopie : +33 (0)3 90 22 06 61
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Siège social : Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultat de l'application du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre entité, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Par ailleurs, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation et d'investissement et les fonds dédiés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 24 mars 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Guy Troffer-Charlier
Associé

Bilan Actif

		30/06/2021			30/06/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	27 769	26 297	1 471	588
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	671 486		671 486	671 486
	Constructions	2 335 282	956 645	1 378 637	1 475 536
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	216 128	129 867	86 261	55 935
	Autres immobilisations corporelles	780 272	546 655	233 617	193 366
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	2 338		2 338		
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	4 033 275	1 659 465	2 373 811	2 396 912
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				19 417
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 148		6 148	46 211
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	205 266		205 266	67 253	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	632 762		632 762	413 159	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	122 265		122 265	100 628
	TOTAL (II)	966 441		966 441	646 668
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	4 999 716	1 659 465	3 340 252	3 043 580
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				2 338	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/06/2021	30/06/2020
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		102 610
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	91 200	91 200
	Réserves pour projet de l'entité	176 225	176 225
Autres	2 390 919	2 239 517	
Report à nouveau	45 290		
Excédent ou déficit de l'exercice	199 392	151 401	
Total des fonds propres (situation nette)	2 903 025	2 760 953	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	74 220	
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres	2 977 245	2 760 953
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	59 749	
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	6 718	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	66 467	
Provisions	Provisions pour risques		28 676
	Provisions pour charges	32 965	
	Total des provisions	32 965	28 676
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 107	34 054
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	80 669	90 441
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800	7 800
	Autres dettes	30 328	63 931
Produits constatés d'avance	61 670	57 724	
	Total des dettes	263 574	253 951
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 340 252	3 043 580
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	199 392,30	151 401,41
	(1) Dont à moins d'un an	263 574	253 951
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		30/06/2021	30/06/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	62 400	576 975
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	11 146	19 409
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	951 164	487 775
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	257 861	80 563
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	120 310	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 781	26 814	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	54 062	126 443	
Total des produits d'exploitation	1 465 723	1 317 979	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	18 134	24 867
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	5 597	4 765
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	447 177	408 748
	Aides financières	57 207	58 394
	Impôts, taxes et versements assimilés	22 122	19 877
	Salaires et traitements	298 807	310 970
	Charges sociales	146 026	152 099
	Dotation aux amortissements et dépréciations	149 229	150 687
	Dotation aux provisions	4 289	
Reports en fonds dédiés	87 367		
Autres charges	36 873	37 760	
Total des charges d'exploitation	1 272 830	1 168 166	
RESULTAT D'EXPLOITATION	192 894	149 813	

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2021	30/06/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		192 894	149 813
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	14	
	Autres intérêts et produits assimilés	2 554	1 702
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 568	1 702
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		2 568	1 702
RESULTAT COURANT avant impôts		195 461	151 515
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	4 000	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		4 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 000	
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		69	113
TOTAL DES PRODUITS		1 472 291	1 319 681
TOTAL DES CHARGES		1 272 899	1 168 280
EXCEDENT ou DEFICIT		199 392	151 401
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		20 908	
TOTAL		20 908	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		20 908	
TOTAL		20 908	

Etats financiers au 30/06/2021

Annexe légale

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en particulier le règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018, et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 340 252** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 472 291** euros et un total **charges** de **1 272 899** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **199 392** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La première application du règlement ANC n°2018-06 et l'utilisation du plan comptable adéquat aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2021 constituent un changement de méthode comptable dont les impacts sur les comptes sont décrits ci-après.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'amortissements pratiqués par l'association sont les suivantes :

- Programmes informatiques : 1 à 4 ans ;
- Bâtiments : 20 à 50 ans ;
- Installations générales- agencements – aménagements des constructions : 8 à 25 ans ;
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : 1 à 10 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Indemnités de départ en retraite

La provision pour indemnités de départ en retraite a été calculée en tenant compte d'un âge de départ à la retraite entre 65 et 67 ans (départ à taux plein), de la table de mortalité TV 88-90 et d'un taux d'actualisation de 0,79 %.

Ce calcul s'est traduit par une dotation complémentaire de 4 289 € au titre de l'exercice clos le 30/06/2021, portant la provision à 32 965 €

Rattachement des produits spécifiques de l'activité

Timbres permis de chasse :

Le produit est affecté à la période à laquelle il se rattache.

Bracelets chevreuils et cerfs :

Le produit est affecté à la période à laquelle il se rattache.

La vente des bracelets relative à l'exercice étant définitive et liée au paiement des cotisations territoires 2020/2021, le produit des ventes de bracelets relatif à l'exercice est affecté en totalité à cet exercice comme pour les exercices précédents.

Suivi territoire :

Le produit est affecté à la période à laquelle il se rattache.

Adhésions :

Le produit est affecté à la période à laquelle il se rattache

Eco-contribution :

A l'initiative de la FNC, la loi chasse du 24 juillet 2019 a créé un fonds biodiversité dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité (OFB).

Ce fonds est abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'État afin de financer des projets portés par les fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité.

Ainsi notre Fédération a réalisé sur l'exercice plusieurs projets rentrant dans ce cadre.

Lors de l'acceptation du projet par l'OFB, la subvention est immédiatement comptabilisée en produit (en subvention au titre des montants versés par les structures étatiques et en autres produits pour les contributions financières versées par les structures fédérales).

A la clôture de l'exercice, les dépenses restant à engager sur les projets acceptés par l'OFB sont

Règles et Méthodes Comptables

portés en charge via le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées »

Au titre de l'exercice clos le 30/06/2021, les montants suivants ont été comptabilisés au titre de l'éco-contribution :

Poste du compte de résultat	Charges	Produits
Subventions		186 178 €
Contributions financières		46 897 €
Engagements à réaliser	87 367 €	

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

La première application du règlement ANC n°2018-06 et l'utilisation du plan comptable adéquat aux comptes de l'exercice clos le 30/06/2021 constituent un changement de méthode comptable dont les impacts sur les comptes sont décrits ci-après.

Impact sur le bilan

Fonds propres :

Les subventions d'investissement, précédemment incluses dans la rubrique "fonds associatifs sans droit de reprise," sont désormais portées sur une ligne spécifique et sont rapportées au compte de résultat au même rythme que la durée d'amortissement des immobilisations qu'elles ont financées.

Précédemment, ces subventions n'étaient pas amorties. Les amortissements antérieurs ont été reconstitués et portés directement dans le compte de report à nouveau pour un montant de 45 290 €

Fonds-dédiés :

Les fonds dédiés correspondent aux engagements pris par la Fédération dans le cadre des projets d'éco-contribution et restant à réaliser à la clôture de l'exercice.

Impact sur le compte de résultat

Les principaux changements sont les suivants :

Les produits liés aux validations du permis de chasse, précédemment comptabilisés dans le poste "cotisations" sont désormais comptabilisés dans le poste "prestations de services".

Règles et Méthodes Comptables

Les produits liés au Guichet Unique, précédemment comptabilisés dans le poste "autres produits de gestion courante" sont désormais comptabilisés dans le poste "subventions d'exploitation".

Les contributions financières versés par la Fédération Nationale de la Chasse dans la cadre de la réforme de la chasse, précédemment comptabilisées dans le poste "subventions d'exploitation" sont désormais comptabilisées dans le poste "autres produits".

Les contributions volontaires en nature figurent désormais au pied du compte de résultat. Elles correspondent à des heures de bénévolat valorisées au taux du SMIC chargé et se décomposent de la façon suivante :

	Heures	SMIC chargé	Montant
Président	1 352	10,71	14 482
Membres du Conseil d'Administration	375	10,71	4 017
Bénévole permis de chasse	125	10,71	1 339
Bénévole garde-chasse	100	10,71	1 071
TOTAL			20 908

Autres informations

Objet et missions sociales de la Fédération

La fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.

Elle apporte son concours à la prévention du braconnage.

Elle organise la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

Elle conduit des actions d'information, de formation, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires, du public et des chasseurs et, le cas échéant, des gardes-chasse particuliers.

Elle exerce, pour la gestion des associations communales et intercommunales de chasse agréées, les missions qui lui sont confiées par la section 1 du chapitre II du titre II du livre IV du code de l'environnement et coordonne l'action de ces associations.

Elle assure la gestion des plans de chasse individuels conformément aux dispositions des articles L. 425-8 et L. 425-10 du code de l'environnement.

Elle assure la validation annuelle du permis de chasser et la délivrance des autorisations de chasse accompagnée.

Elle conduit des actions de prévention des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 et L. 426-5 du code de l'environnement.

Elle conduit également des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier ainsi que des actions participant à la prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibier, les animaux domestiques et l'homme.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apportent un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elle contribue financièrement au fonds mentionné à l'article L. 421-14 du code de l'environnement, pour un montant fixé par décret et qui ne peut être inférieur à 5 € par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.

Elle élabore, en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L. 425-1 du code de l'environnement.

L'ensemble de ces missions s'exerce dans le département du Bas-Rhin.

Description des moyens mis en oeuvre

Afin d'accomplir ces missions, la Fédération dispose d'une équipe de permanent de 8 personnes dont 4 hommes et 4 femmes.

Autres informations

Les investissements réalisés durant l'exercice dans le cadre de ces missions s'élève à 123 790 €

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid 19 qui a entravé certaines des activités de la Fédération.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Résultat exceptionnel

Le produits exceptionnels de 4 000 € correspond à la quote part d'une subvention d'investissement virée au compte de résultat au cours de l'exercice.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	41 368		1 586		15 185	27 769
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 368		1 586		15 185	27 769
CORPORELLES						
Terrains	671 486					671 486
Constructions sur sol propre	1 290 973					1 290 973
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	1 044 309					1 044 309
Instal technique, matériel outillage industriels	165 956		50 172			216 128
Instal., agencement, aménagement divers	424 676					424 676
Matériel de transport	6 769					6 769
Matériel de bureau, informatique et mobilier	282 462		72 032		5 666	348 828
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 886 630		122 204		5 666	4 003 168
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			4 014		1 675	2 338
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			4 014		1 675	2 338
TOTAL	3 927 998		127 804		22 526	4 033 275

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	40 779	703	15 185	26 297
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 779	703	15 185	26 297
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	276 264	34 100		310 364
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	583 482	62 799		646 281
	Instal technique, matériel outillage industriels	110 021	19 846		129 867
	Autres instal., agencement, aménagement divers	246 043	21 129		267 173
	M atériel de transport	5 624	222		5 845
	M atériel de bureau, mobilier	268 873	10 430	5 666	273 637
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 490 307	148 527	5 666	1 633 167	
TOTAL		1 531 086	149 229	20 851	1 659 465

Créances et Dettes

		30/06/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	2 338	2 338	
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	6 148	6 148	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	205 266	205 266	
Charges constatées d'avance	122 265	122 265		
TOTAL DES CREANCES		336 017	336 017	
Prêts accordés en cours d'exercice		4 014		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 675		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	83 107	83 107		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	28 325	28 325		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 138	45 138		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 207	7 207		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 800	7 800		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	30 328	30 328		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	61 670	61 670		
TOTAL DES DETTES		263 574	263 574		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

30/06/2021

Total des Produits à recevoir		47 717
Autres créances		47 717
<i>Produits à recevoir</i>	46 634	
<i>Produits à recevoir divers</i>	650	
<i>Banque-Intérêts courus</i>	434	

Charges à payer

		30/06/2021
Total des Charges à payer		67 887
Dettes fiscales et sociales		43 976
<i>Dettes provision pour congés p</i>	28 325	
<i>Charges sociales sur congés pa</i>	13 126	
<i>Autres charges à payer</i>	2 526	
Autres dettes		23 910
<i>Charges à payer</i>	23 910	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			122 265
ACHATS		10 228	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		99 704	
CHARGES SOCIALES		4 360	
IMPOTS ET TAXES		1 733	
SUBVENTIONS ACCORDEES		6 240	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			122 265

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION VENTES FACTUREES D'AVANCE		61 670	61 670
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			61 670

--

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2021
VALEUR D'ORIGINE					75 489	75 489
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				24 412	24 412
	Dotation exercice				15 098	15 098
	TOTAL				39 510	39 510
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				33 097	33 097
	Redevances Exercice				21 135	21 135
	TOTAL				54 232	54 232
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				18 717	18 717
	entre 1 et 5 ans				25 271	25 271
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				43 988	43 988
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				723	723
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				723	723
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					21 134	21 134

Les contrats de crédits-baux en cours concernent des véhicules utilisés par la Fédération.

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2021
Fonds propres sans droit de reprise	102 610			102 610	
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	91 200				91 200
Réserves pour projet de l'entité	176 225				176 225
Autres réserves	2 239 517	151 401			2 390 919
Report à nouveau			45 290		45 290
Excédent ou déficit de l'exercice	151 401	(151 401)	199 392		199 392
Situation nette	2 760 953		244 682	102 610	2 903 025
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			123 510	49 290	74 220
Provisions réglementées					
TOTAL	2 760 953		368 191	151 899	2 977 245

Observations :

La diminution du poste "fonds propres sans droit de reprise" correspond au reclassement des subventions d'investissement conformément à l'application du nouveau règlement ANC 2018-06.

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 30/06/2020	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 30/06/2021	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
PROJETS ECOCONTRIBUTION					59 749	59 749	
Contributions financières d'autres org.							
PROJETS ECOCONTRIBUTION					6 718	6 718	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL					66 467	66 467	

--